

Le **Sénat** vote pour sécuriser le financement de l'audiovisuel public

La proposition de loi organique a été adoptée en séance publique mercredi soir, tandis que le sujet de la holding pointe de nouveau le bout de son nez.

C'est avec une quasi-unanimité - 339 votes pour et un seul contre - que la proposition de loi organique (PPO) visant à réformer le financement de l'audiovisuel public a été adoptée par le **Sénat** en séance ce mercredi 23 octobre. Elle prévoit de financer France TV, Radio France, l'INA, France Médias Monde, TV5Monde et Arte France à travers un fraction de la TVA dont le montant serait voté par le Parlement chaque année lors de l'examen du volet recettes du budget.

Si tout le monde s'accorde à dire qu'il faut à tout prix éviter la budgétisation de l'audiovisuel public, les **sénateurs** ont aussi laissé entendre leur volonté d'aller plus loin dans la réforme. L'occasion de faire revenir le sujet de la création d'une holding chapeautant les différentes entités.

La ministre de la Culture Rachida Dati soutient toujours ce projet, comme elle le rappelle en préambule de l'examen du texte ce mercredi. " Notre audiovisuel public doit se réformer s'il ne veut pas disparaître ", lâche-t-elle.

" Nous sommes une majorité à reconnaître que le statu quo n'est plus possible. À l'heure de la convergence télé-radio, des nouveaux usages, d'une concurrence accélérée par la technologie, l'audiovisuel public ne pourra pas tenir sa place dans le nouveau paysage médiatique sans une coopération renforcée entre ses différentes entités ", détaille la ministre dans une interview au Figaro publiée au moment où débutait l'examen du texte.

" La Commission de la culture appelle depuis longtemps à une réforme plus systémique ", rappelle la **sénatrice** centriste Catherine Morin-Desailly. La mise en place d'une holding " permettrait d'avancer autour de projets fédérateurs ", citant notamment la création d'une plateforme commune. La nécessité de rapprocher les antennes de proximités que sont France 3 et France Bleu mais aussi mener des investissements " massifs " dans la transition numérique sont autant d'arguments en faveur d'une holding selon ses différents partisans.

Sur la PPO en elle-même, même si elle a été adoptée sans difficulté, quelques débats ont émaillé la soirée. Des **sénateurs** ont tenté de faire revenir, par un amendement, le statut spécial d'Arte, sup-

primé en commission. Le texte original prévoyait que la chaîne franco-allemande soit financée, non pas par une fraction de la TVA, mais par un prélèvement sur recettes. L'option a été définitivement écartée.

Les groupes de gauche ont aussi porté leur volonté de remettre en place une forme de redevance. La proposition actuelle " ne répond que partiellement " à l'enjeu " fondamental " de préservation d'un audiovisuel public " fort, indépendant et pluraliste ", indique par exemple le communiste Jérémy Bacchi. La socialiste Sylvie Robert, qui porte une proposition de loi pour un retour d'une forme de redevance progressive indexée sur les revenus estime que ce mode de financement est " le seul souhaitable ". Elle vient d'être rejointe, ce mercredi, par le SNJ-CGT et le SNRT-CGT Audiovisuel

Enfin, le sénateur Rassemblement national Joshua Hochart, s'exprimant au nom des non-inscrits, a martelé la position du parti d'extrême droite : celle d'une privatisation pure et simple de l'audiovisuel public, sauf en Outre-mer. De quoi annoncer des débats houleux lorsque le texte arrivera à l'Assemblée.

La PPLO devrait être discutée dans la chambre basse la semaine du 18 novembre, après le vote du projet de loi de finance.



<https://ecran-total.fr/wp-content/uploads/2024/10/Capture-de-cran-2024-10-23-a-20.00.03.png>

<https://ecran-total.fr/wp-content/uploads/2024/10/Capture-de-cran-2024-10-23-a-20.00.03-png.avif>

<https://ecran-total.fr/wp-content/uploads/2024/10/Capture-de-cran-2024-10-23-a-20.00.03-png.avif>

par Damien Choppin

